

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES (ADVF)

300 HEURES

Moyens pédagogiques

- Formation alternant théorie et pratique
- Exercices d'application sur plateau technique

Pré-requis

Aisance relationnelle, patience, écoute, sens du service, stabilité émotionnelle

Sélection

sur dossier, évaluation & entretien de motivation

Validation

Titre professionnel assistant de vie aux familles délivré par le Ministère du Travail, diplôme de niveau III

Modalités d'évaluations

Les compétences sont évaluées par un jury composé de

professionnels sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique et un questionnaire professionnel
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation
- Un dossier professionnel complété par le candidat
- Un entretien final avec le jury

Objectifs

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile
- Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et dans la préparation de leur repas

Programme

ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Organiser avec la personne les actes à accomplir.
- Prévenir les risques, faire face aux situations d'urgence et/ ou mettre en place un relais.
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la toilette et à l'habillage, aux déplacements, à l'alimentation.

RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ENFANTS À LEUR DOMICILE

- Etablir le contact, communiquer et assurer le relais des parents.
- Organiser l'intervention avec un ou plusieurs enfants.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.

- Accompagner les apprentissages de base des enfants et leur socialisation dans leurs activités.
- Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants lors des levers et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas.

ASSISTER LES PERSONNES DANS L'ENTRETIEN DE LEUR CADRE DE VIE ET DANS LA PRÉPARATION DE LEUR REPAS

- Etablir une relation professionnelle lors des interventions.
- Organiser avec la personne les tâches domestiques.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité.
- Respecter l'intimité, les goûts et habitudes de la personne.
- Mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses.